

Outil d'évaluation 7-1-7

Amélioration rapide des performances en matière de détection des épidémies et de réponse

Contexte

L'émergence du SARS-CoV-2 et de la pandémie de COVID-19 qui en a résulté ont démontré l'importance de disposer de systèmes rapides et efficaces pour détecter, notifier et répondre à la survenue de maladies avant qu'ils ne deviennent des épidémies. La pandémie a mis en évidence les limites des mesures existantes de capacité de sécurité sanitaire et a souligné l'importance d'évaluer non seulement la présence, mais aussi la performance, en temps réel, des systèmes nécessaires à la détection et à la réponse précoces.

Les mesures de la promptitude en matière de détection, de notification et de réponse aux épidémies peuvent être utilisées pour évaluer les performances du système. Avec des objectifs clairs pour chaque étape, ces mesures peuvent renseigner sur les écarts de performance en temps réel en mettant en évidence les goulets d'étranglement pour lesquels les objectifs ne sont pas atteints. Se fondant sur le Règlement sanitaire international (2005) et la méthodologie du « triple milliard » de l'Organisation mondiale de la santé, les mesures du 7-1-7 simplifient l'évaluation des performances, fournissent un plan directeur pour la communication sur les épidémies et favorisent l'amélioration des performances. Tout événement présumé doit être détecté dans les 7 jours suivant son apparition, les autorités de santé publique doivent être informées dans un délai d'un jour à compter de la détection, et toutes les mesures de réponse précoce doivent être menées à bien dans les 7 jours, notamment les suivantes :

- Initier une investigation ou déployer une équipe d'intervention rapide/de riposte ;
- Procéder à une analyse épidémiologique de la sévérité, de la gravité et des facteurs de risque, et réaliser une première évaluation des risques ;
- Obtenir la confirmation en laboratoire de l'étiologie de l'épidémie ;
- Mettre en place dans les établissements de santé des mesures appropriées de prise de charge des cas ainsi que celles de prévention et de contrôle des infections (PCI) ;
- Mettre en place les contre-mesures de santé publique appropriées dans les communautés touchées ;
- Entreprendre des activités de communication sur les risques ou d'engagement communautaire (RCCE) appropriés ;
- Mettre en place un mécanisme de coordination.

Objectif

Évaluer les performances des systèmes de détection, de notification et de réponse en temps réel pour tout foyer ou événement de santé publique, et identifier les goulets d'étranglement ainsi que les éléments permettant une amélioration rapide des performances.

Méthodes

Les méthodes proposées dans le présent outil pourraient être appliquées à toute échelle — des unités administratives locales aux autorités de santé nationales. Suivre les étapes 1 à 4 afin de documenter et de dresser des rapports sur les mesures et les recommandations de la 7-1-7.

Documentation

Étape 1. Dates d'enregistrement des étapes importantes

Étapes Importantes	Date JJ/MM/AA	Récit Décrivez brièvement les principales observations de cet intervalle et la manière dont la date a été déterminée.
<p>Date d'apparition¹</p> <p><i><u>Pour les maladies endémiques :</u></i> date à laquelle une hausse de la fréquence des cas par rapport aux taux de base s'est produite</p> <p><i><u>Pour les maladies non-endémiques :</u></i> date à laquelle le cas Index ou le premier cas épidémiologiquement lié à la maladie a présenté ses premiers symptômes</p> <p><i><u>Pour les autres événements de santé publique :</u></i> date à laquelle la menace répond pour la première fois aux critères d'un événement à signaler, sur la base des normes de notification nationales</p>		
<p>Date de détection</p> <p>Date à laquelle l'événement est détecté pour la première fois par un système</p>		
<p>Date de notification</p> <p>Date à laquelle l'événement est signalé pour la première fois auprès d'une autorité de santé publique responsable de l'action sanitaire</p>		
<p>Date de déclenchement de la réponse précoce</p> <p>Date à laquelle la première des sept mesures de réponse précoce a été déclenchée (voir ci-après)</p>		
<p>Date d'achèvement de la réponse précoce</p> <p>Date à laquelle la dernière des mesures de réponse précoce a été achevée (voir ci-après)</p>		

¹ La date d'apparition pourrait changer au fur et à mesure que les données sont mises à jour au cours de l'enquête épidémiologique.

Mesures de réponse précoce Consulter cette liste pour déterminer les dates de déclenchement et d'achèvement de la réponse précoce.	Date JJ/MM/AA ou N/A
Initier une investigation ou déployer une équipe d'intervention rapide/de riposte	
Procéder à une analyse épidémiologique de la sévérité, de la gravité et des facteurs de risque, et réaliser une première évaluation des risques	
Obtenir la confirmation en laboratoire de l'étiologie de l'épidémie	
Mettre en place dans les établissements de santé des mesures appropriées de prise de charge des cas ainsi que celles de prévention et de contrôle des infections (PCI)	
Mettre en place des contre-mesures de santé publique appropriées ² dans les communautés touchées	
Entreprendre des activités de communication sur les risques ou d'engagement communautaire (CREC) appropriés ;	
Mettre en place un mécanisme de coordination	

² Distribution de produits dans la communauté afin de prévenir la propagation de l'épidémie (par exemple, vaccins, sachets de SRO, agents antimicrobiens, traitement de l'eau, savon, insectifuges, moustiquaires, EPI), lancement des mesures sociales et de santé publique (e.g., port du masque, restrictions de voyage, quarantaine, rappel d'aliments ou d'un avis d'ébullition d'eau)

Étape 2. Calculer les mesures de la promptitude selon les objectifs 7-1-7

Intervalle	Calcul En jours	Promptitude En jours	Cible En jours	Cible atteinte ? Oui/non
Détection	Écart entre les dates d'apparition et de détection		7	
Notification	Écart entre les dates de détection et de notification		1	
Réponse	Écart entre les dates de notification et d'achèvement de la dernière mesure de réponse précoce		7	

Étape 3. Identifier les goulets d'étranglement et les éléments facilitateurs

Intervalle	Goulets d'étranglement Facteurs ayant empêché une action rapide. Identifiez-en au maximum 3, le cas échéant. Proposez des mesures correctives à l'étape 4.	Éléments facilitateurs Facteurs ayant favorisé une action rapide. Identifiez-en au maximum 3, le cas échéant. Documentez-les à des fins de plaidoyer et pour en démontrer l'impact.
Détection		
Notification		
Réponse		

Étape 4. Proposer des mesures correctrices pour remédier aux goulets d'étranglement

Mesures immédiates

Mesures à mettre en œuvre immédiatement (ex : lorsque des ressources sont disponibles ou prévues)

Mesure proposée	Goulet d'étranglement remédié	Autorité responsable	Date de lancement cible	Date d'achèvement cible

Mesures à plus long terme

Mesures en faveur d'une planification et d'un financement à plus long terme (ex : à travers les cycles de planification et budgétaires)

Mesure proposée	Goulet d'étranglement remédié	Autorité responsable	Possibilités de planification et de financement (ex : intégrer dans le PANSS, propositions de financement)